

Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Délibération n°2015-72 en date du 08/12/2015 concernant le contrat d'assurance statutaire du personnel 2016 :

Le Conseil Municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 08 Décembre 2015, à 19H30, suivant convocation en date du 02 décembre 2015, sous la présidence du Maire, M. Alain FAUCHER.

M. Christelle LATOUR a été élue secrétaire de séance.

| Membres | Présents | Représentés | Votants | Exprimés | Pour | Contre |
|---------|----------|-------------|---------|----------|------|--------|
| 15 | 13 | 1 | 13 | 14 | 14 | 0 |

Présents : FAUCHER Alain, DESROCHE Roger, BABAUDOU Pascal, LATOUR Christelle, DUCHEZ Michel, JACQUET Michel, ARMAND Thierry, DUBREUIL Marc, ALAMARGOT Sylvie, BERGER Thierry, HARGE Andrée, CASTANET Christine, GILLES Dominique.

Représenté : DUFOUR Aurore procuration à FAUCHER Alain.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DECIDE** de reconduire pour l'année 2016 le contrat d'assurance statutaire signé avec la Caisse Nationale de Prévoyance pour les agents permanents affiliés à la C.N.R.A.C.L.,
- **AUTORISE** le maire à signer le contrat correspondant, qui sera conclu pour un an et qui prendra fin le 31 Décembre 2016.

A La Geneytouse, le 09 Décembre 2015

Le Maire,

Alain FAUCHER

